

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
13 SEPTEMBRE 2004**

COMPTE RENDU

L'an deux mille quatre le 13 septembre à 18 h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des mariages à Gignac, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président.

Présents : M. PIERRUGUES Georges - M. DIAZ Manuel – M. AGOSTINI Jean André - Mme MARTIN Françoise - M. BARRAL Héléne - M. JOVER Jean Marcel - M. SIDERIS André – M. LASSALVY Christian - M. GOMEZ René - M. POUJOL Robert - M. CALAS Alain - M. MANEIRO Charles – M. CARCELLER Claude - M. MATEU Gabriel - M. SANCHEZ Norbert - M. VILLARET Louis – M. YVANEZ André – M. BELLOC Jean-Paul - M. ROQUAIN Jean-Michel - M. ASENSI Raphaël - M. DELFAU Gérard - M. NOUGAREDE Elie - Mme VIVIEN Isabelle - Mme. DEJEAN Anne Marie - M. ANDRIEUX Jacques - Mme GERBAL Renée - M. LAURIAC Gérard - M. GHIBAUT Jean Pierre - Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric

Absents excusés : - M. RUIZ Jean François - M. DONNADIEU Jacques

Absents : M. PONCE Jean-Claude - M. SALASC Philippe - M. DEJEAN Maurice - M. CABELLO Gérard - M. COLIN Lionel - Mme WILLOQUAUX Béatrice - M. TOURET Jean-Louis - M. GASTAN François

Monsieur Jean François CADILHAC donne pouvoir à Monsieur Louis VILLARET

Monsieur Michel ASTIE donne pouvoir à Monsieur GHIBAUT Jean Pierre

Monsieur Eric PALOC a été élu secrétaire

Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 19 JUILLET 2004

Adoption à l'unanimité

ADMINISTRATION

01 - collecte des ordures ménagères: création de postes et modification du tableau des effectifs

Le Conseil communautaire crée 5 postes d'agent de salubrité pour le service ordures ménagères et modifie le tableau des effectifs

Adoption à l'unanimité

COMMUNICATION

02 – communication : rapport d'activité 2003 de la Communauté de communes et actualisation du site Internet

Le Conseil adopte la diffusion du rapport d'activités 2003 de la Communauté de communes, l'actualisation du site Internet et l'inscription de 2 136,20 euros au budget supplémentaire pour financer ces actions.

Adoption à l'unanimité

03- présentation du chemin de fer d'*Alentours* n°2

Le Conseil valide le contenu du numéro 2 d'*Alentours*

Adoption à l'unanimité

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

04 – participation de la Communauté de communes aux animations de Primeur d' Hérault

Le Conseil approuve la participation de la Communauté de communes aux animations 2004 de Primeur d'Hérault et l'inscription au budget supplémentaire des crédits nécessaires à ces opérations qui n'ont pas été inscrits au budget primitif à savoir:

-Primeur d'Hérault à l'UCOVIA: 600€

-Primeur d'Hérault dans le Grand Site : 1 300€

CRC13092004.doc

-Soutien au marché de producteurs et à la journée scolaire à Clermont-l'Hérault : 2 000€

soit un total de 3 900€

Le Conseil autorise le Président à signer les conventions avec l'Agence Cœur d'Hérault et les autres pièces nécessaires.

Adoption à l'unanimité

05 – Parc d'activités économiques "Domaine de Trois Fontaines au Pouget – permis de lotir et appels d'offres

Le Conseil approuve le dépôt de la demande de permis de lotir nécessaire à l'aménagement du parc d'activités économiques « Domaine de Trois Fontaines » au Pouget, le lancement des procédures d'appel d'offres nécessaires à la réalisation des travaux ; la signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Général pour l'aménagement du carrefour sur la RD2.

Il sollicite les subventions afférentes à ce projet auprès des partenaires financiers de la Communauté de communes, et en particulier l'Etat, le Conseil Général et l'Union européenne ; autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette opération jusqu'à son terme.

Adoption à l'unanimité

06 - Parc d'activités économiques "Les Garrigues" à Aniane – création d'une ZAC

Le Conseil se prononce favorablement sur la définition du périmètre et du programme d'aménagement de la ZAC dénommée « Les Garrigues » à Aniane ; sur les modalités de la concertation définies ci-dessus. Il demande à la commune d'Aniane de mettre en révision son POS de manière à intégrer ce périmètre et les règles d'aménagement qui en découleront et autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire pour la mener jusqu'à son terme.

Adoption à l'unanimité

07 - Parc d'activités de Camalcé – attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Le Conseil se prononce favorablement sur le choix de l'équipe N+B – J. Wafflart – Agence Horizons – P3G pour conduire la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement du parc d'activités tertiaires de Camalcé, à Gignac, au taux de rémunération de 10,30% et autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

Adoption à l'unanimité

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

08-Travaux d'aménagement à Lagamas – maîtrise d'ouvrage déléguée

Le Conseil se prononce favorablement sur la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de la place Balsan et des abords de la chapelle par la commune de Lagamas et autorise le Président à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe à cette délibération.

Adoption à l'unanimité

OPERATION GRAND SITE

09– Opération Grand site : demande de subvention pour la maîtrise d'œuvre du Plan de circulation et de stationnement dans les gorges de l'Hérault

Le Conseil sollicite des subventions auprès de nos partenaires financiers pour la mise en œuvre du Plan de circulation et de stationnement et autorise le Président à signer tous les documents afférents à cette affaire

Adoption à l'unanimité

Fait à Gignac le

Le Président,
Louis VILLARET

Affiché le :
Retiré de l'affichage le